

POLITIQUE DE LA VILLE

Un accord cadre pour promouvoir la cohésion sociale

Page 5

MUTUALISATION

Mode d'emploi pour les Compiégnois

Pages 8 et 9

FORMATION

Une antenne de l'ESTP à Compiègne

Page 14



www.compiègne.fr

COMPIEGNE

NOTRE VILLE



AVRIL 2015 - N°333 - www.compiègne.fr

113^{ème} édition PARIS ROUBAIX

Page 2



SPORT

Paris-Roubaix, 11 et 12 avril



Rendez-vous en "enfer"

Plus que jamais, ce Paris-roubaix est LE rendez-vous du début de saison. Parmi les têtes d'affiche du cyclisme mondial, les prétendants qui affichent leurs ambitions ne manquent pas. Honneur aux seigneurs avec Cancellara et Bradley Wiggins qui ont clairement fait de Paris-Roubaix leur principal objectif du début de saison. Si le Suisse Cancellara l'emportait, il rejoindrait Boonen et De Vlaeminck au panthéon des quadruples vainqueurs de la "reine".

Cette année encore, leur duel sera impitoyable malgré l'absence de Tom Boonen récemment blessé. L'Anglais Wiggins souhaite prendre sa retraite sportive sur route en sortant par la grande porte. Avant le record de l'heure qu'il tentera en cours d'année, et les Jeux Olympiques de Rio sur piste, il s'est fixé un ultime objectif pour conclure sa carrière sur route : remporter Paris-Roubaix.

Enfin, avec le vainqueur 2014, le Néerlandais Terpstra, et Arnaud Demarre taillé pour cette course, nul doute que les favoris auront à contrer des attaques susceptibles de venir de toutes parts.

Le Salon de Paris-Roubaix prend l'air

Après plusieurs éditions passées dans les salles Saint-Nicolas, le Salon de Paris-Roubaix, qui rassemble tous les passionnés du cyclisme à la recherche du maillot ou du journal "collector", se tiendra cette année en extérieur,

place du Général de Gaulle. "En installant le Salon de Paris-Roubaix place du Général de Gaulle, nous allons être au plus près de l'événement" explique Philippe Grand, le président de l'Office des Sports de l'Agglomération de Compiègne. "Les exposants et les visiteurs du salon pourront profiter du village de présentation des coureurs, et les visiteurs du village, qui n'ont pas toujours connaissance du salon, pourront également le découvrir. En modernisant la formule, nous espérons ainsi toucher un nouveau public. Quant aux heures d'ouverture, auparavant limitées à la matinée, elles seront désormais étendues à la journée complète". ■

Année - 1 avant le 40^e

Depuis 1977, la Reine des classiques s'élance de Compiègne. A une époque, les coureurs partaient de Chantilly et non plus de Paris car les secteurs pavés étaient peu à peu recouverts d'enrobé et il fallait aller chercher ces anciennes routes davantage à l'est vers le Valenciennois. Cette tendance s'accroissant avec les années, le départ a donc été rapproché du nord, à Compiègne, afin que l'étape mesure toujours environ 250 km.

Le départ 2016 sera donc aussi le 40^e donné depuis Compiègne.

Comme en 2014, un avant-goût du Tour



Avec 253 kilomètres de distance totale entre Compiègne et le vélodrome de Roubaix, la 113^{ème} édition de la Reine des Classiques proposera aux coureurs 52,7 km de pavés, répartis sur 27 secteurs.

Trois d'entre eux seront également au programme de la 4^{ème} étape du Tour de France.

Cette année encore, les pavés du Nord seront au programme du Tour de France et la quatrième étape reliant Seraing (Belgique) à Cambrai le 7 juillet prochain aura comme un parfum de Paris-Roubaix.

C'est précisément sur les pavés, usant d'agilité et démontrant sa robustesse, que Vincenzo Nibali, le vainqueur du Tour 2014 a écarté la concurrence avant l'arrivée à Arenberg, et un scénario semblable pourrait être envisagé le 7 juillet prochain.

Bien que l'étape du Tour les proposera en sens inverse, les candidats au podium du Tour de France 2015 qui participeront à Paris-Roubaix ne feront pas l'économie d'une reconnaissance des secteurs pavés, dans les conditions de course, en vue du rendez-vous du mois de juillet.

Les secteurs pavés communs à Paris-Roubaix

et à la 4^{ème} étape du Tour 2015 :

Quiévy (km 107,5 - 3700 m)

Saint-Python (km 112,5 - 1500 m)

Verchain-Maugré (km 130 - 1600 m)



LES IMAGES DU MOIS



775 kilos ! Record à nouveau battu cette année à Compiègne pour l'opération Pièces Jaunes, grâce aux dons des Compiégnois et aux bénéfices générés par la soirée de clôture, en présence de Bernadette Chirac, présidente de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France.



◀ 18 médailles d'argent, 14 de vermeil et 5 d'or, ont été remises aux personnels municipaux.

Une nouvelle charte "Voisins vigilants" a été signée ▶ devant une cinquantaine d'habitants des quartiers des Veneurs, des Sablons et de l'avenue de Landshut.



◀ Une centaine d'enfants des centres de loisirs ont assisté à la représentation théâtrale de "Fairy Tale Heart".

Les membres du Bataillon de France ▶ ont été mis à l'honneur par Christiane Louis, présidente du mouvement Résistance de l'Oise.



◀ Le Centre de Supervision Intercommunal installé sur les Hauts de Margny, gère 112 caméras réparties dans cinq communes de l'ARC.

Les équipes de France 3 ▶ ont tourné un reportage sur l'Hôtel de Ville. La diffusion est prévue le 1^{er} avril à 19h, avec des images inédites en haut du beffroi.



◀ Succès confirmé pour le cru 2015 du Salon des œufs décorés avec une trentaine d'exposants et des centaines de visiteurs, au gymnase du quartier Bourcier.

Nouvelle édition de Chocolat en fête ▶ De quoi satisfaire les amateurs de cette gourmandise appréciée depuis des siècles.



Merci aux associations



Dans notre société trop souvent marquée par l'égoïsme et le repli sur soi, il existe heureusement des espaces d'échange, de rencontre, de convivialité, de solidarité. Ces lieux précieux où le lien social se tisse et se consolide, ce sont les associations.

Irremplaçables et même indispensables. Car très souvent, c'est autour d'une passion commune, dans un club, dans une association que se rencontrent des gens venus d'univers sociaux, ethniques, politiques, religieux... très différents. Hors de cette association, ils n'auraient peut-être pas eu l'occasion de faire connaissance, de sympathiser, d'apprendre à vivre ensemble. Pour reprendre un terme à la mode dans le vocabulaire politique, on peut dire que le monde associatif est un extraordinaire outil de « mixité sociale ». Il est un élément essentiel de la cohésion de nos sociétés modernes. Nul mieux que les associations pour parvenir à tisser des liens solides entre des individus issus de milieux différents.

Quant au dévouement dont font preuve les bénévoles qui animent ces structures associatives, il démontre qu'il existe encore beaucoup de générosité chez nos concitoyens. C'est évidemment rassurant et je rends ici hommage à tous les dirigeants de clubs dont le travail est rarement reconnu à sa juste valeur.

Je suis d'ailleurs heureux de constater tous les week-ends le dynamisme des associations qui animent Compiègne dans les domaines sportifs, culturels, caritatifs, festifs... Elles sont en effet près de 600 à œuvrer au quotidien et à rendre la ville plus animée, plus chaleureuse. C'est le signe de la vitalité et de l'esprit d'initiative des Compiégnois. Nous pouvons en être fiers.

L'éventail des activités proposées est remarquable. De 7 à 77 ans, voire bien au-delà, - Léone Tondeux, habitante du quartier Bellicart, ne vient-elle pas de fêter ses 95 ans en compagnie de ses amis de l'Atelier théâtre des aînés -, chacun de nous peut y trouver son bonheur.

Lieux de responsabilité, de solidarité et de convivialité, les associations sont aujourd'hui incontournables et la municipalité de Compiègne se fera toujours une joie et un devoir d'être à leurs côtés.

Alors longue vie à toutes nos associations et encore merci aux passionnés qui les animent ! Et si de votre côté ce n'est pas déjà fait, associez-vous donc !

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire ..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 27 avril entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Mercredi 22 avril à 20h45 pour le quartier du Centre-ville, aux salles Saint-Nicolas.

Suivez l'actualité de votre ville sur Twitter :

@mairiecompiègne

S O M M A I R E

SPORT	P2	MÉMOIRE	P11
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
POLITIQUE DE LA VILLE	P5	JEUNESSE	P14
TRAVAUX	P7	VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : LA MUTUALISATION	P8-9	MÉMOIRE	P16



HOME INFLUENCES

meubles canapés objets



Ouvert Pendant les Travaux

En 2015, Home Influences vous accueillera sur 900 m² dédiés à la maison dans un nouveau concept

HOME INFLUENCES 402 rue des métiers 60880 JAUX tel: 0344901000



Quand je serai grande,
j'aurai une super
salle de bain!



Du 16 mars au 2 mai 2015

Concrétisez vos rêves...

VOTRE CARRELAGE POUR 1€ DE PLUS*

*Offre réservée aux particuliers dans la limite des stocks disponibles. Offre valable pour tout achat sanitaire à partir de 3000 € TTC sur une sélection de carrelages de sol dans la limite de 12m² par chantier. Offre non cumulable avec d'autres offres. Photos non contractuelles. Détails de l'offre disponibles en magasin.

2 ter, route de Noyon - 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 83 51 09 - Fax 03 44 83 39 09

LAUBION

Les 25 grands jours!

Promotions exceptionnelles sur les literies de grandes marques



DU 21 MARS AU 18 AVRIL 2015

Epeda Matelas "KARA"

Suspension Multi Air 600 ressorts ensachés, 3 zones de confort carénées. Face hiver laine. Face été coton. Coutil stretch 100% polyester traité anti acariens et antibactérien. Épaisseur totale 25 cm. Toutes dimensions possibles.

579€ au lieu de **768€**
(dont Eco-part 4€) (prix hors Eco-part)

Le matelas 140 x 190

Grand Litier
Literie Y. Lamouche

141, avenue Jean Moulin - ZAC du CAMP DU ROY **JAUX**

TÉL. **03 44 83 41 07**



Qui s'y connaît aussi bien ?

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



CENTURY 21 Infinity

Transaction – Gestion – Location

17 collaborateurs
à votre service

28 rue Saint-Corneille
COMPIEGNE
03 44 23 22 21

138, route Nationale
LACROIX ST OUVEN
03 44 91 04 04



www.century21.fr

POLITIQUE DE LA VILLE

Un accord cadre pour promouvoir la cohésion sociale

Un accord cadre entre l'Etat, la Ville de Compiègne et l'Agglomération de la Région de Compiègne a récemment été signé pour définir les orientations stratégiques du futur contrat de ville de notre territoire. Ce dernier définira pour six ans les grandes orientations et les principales actions permettant de lutter contre les inégalités sociales, économiques et dans le cadre de vie. Il entrera en vigueur au plus tard le 1^{er} juillet 2015.



Un accord cadre a été signé entre l'Etat, la Ville de Compiègne et l'ARC.

Cet accord a pour objectif, tout en tenant compte de la diversité des territoires et de leurs ressources, de lutter contre les fractures économiques, sociales et territoriales et d'organiser la transversalité des actions dans les quartiers prioritaires afin de favoriser les échanges et le vivre ensemble.

Garantir aux habitants des quartiers défavorisés l'égalité d'accès aux droits, à l'éducation, à la santé, aux loisirs, aux services et équipements publics, agir pour le développement économique, l'accès à l'emploi et le droit à un environnement sain et de qualité, lutter contre la précarité énergétique, mettre en œuvre des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance pour garantir la tranquillité des habitants, et enfin, concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et la lutte contre les discriminations sont autant d'aspects pris en compte par le futur contrat de ville. L'Etat, la Région et le Conseil général seront à cet égard, avec d'autres partenaires, signataires de ce contrat afin que l'ensemble des administrations puisse agir conjointement au service des habitants des quartiers les plus en difficulté.

Plusieurs quartiers concernés à Compiègne

Les quartiers du Clos des Roses, de la Victoire et du Vivier Corax ont été retenus par le ministère de la Ville parmi les 1200 "quartiers prioritaires" définis sur le territoire français. Il s'agit de zones de plus de 1000 habitants où au moins la moitié de la population vit avec moins de 11 250 euros par an. Les quartiers du Clos des Roses et de la Victoire bénéficieront de crédits de

niveau national. Pour sa part, le quartier du Vivier Corax et du square de Mercières devrait bénéficier de crédits du PNRU (Programme de Renouvellement Urbain) régional.

Afin de répondre aux besoins de leurs habitants, le futur contrat de ville s'articulera autour de quatre piliers : un pilier "Développement de l'activité économique et Emploi", un pilier "Cohésion sociale", un 3^{ème} portera sur "le Cadre de vie et le renouvellement urbain" et un 4^{ème} sur "Les valeurs de la République et la citoyenneté".

Il va donc falloir arrêter un diagnostic territorial et définir des enjeux et orientations stratégiques pour chacun de ces quatre piliers, puis déterminer un plan d'actions qui couvrira la durée de vie du contrat fixée à six ans. "Des pistes de réflexions ont déjà été évoquées dans ces différents domaines" souligne Oumar Ba, adjoint au maire en charge de l'intégration, du respect des diversités, des nouvelles actions de restructuration urbaine et de la diffusion culturelle. L'accord cadre signé entre l'Etat, la Ville de Compiègne et l'Agglomération de la Région de Compiègne liste à cet égard de nombreux projets, qui seront repris et détaillés dans le futur contrat de ville.

Ainsi en ce qui concerne l'emploi, plusieurs axes seront étudiés. "Des partenaires comme la Mission locale, le Bureau Intercommunal de l'Emploi, les organismes d'aides à la création d'entreprises pourraient être amenés à tenir des permanences au sein des centres municipaux. L'accès aux offres de forma-

Trois conseils citoyens se mettent en place

Créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les conseils citoyens ont pour objectif de "redonner la parole aux habitants" explique Oumar Ba. Composés d'habitants, de personnes issues des associations et d'acteurs locaux, leur but est en effet "de permettre la confrontation des dynamiques citoyennes, en garantissant la place des habitants dans les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants".

Trois conseils citoyens sont actuellement en cours d'installation à Compiègne : au Clos des Roses, puis à la Victoire, et dans le quartier du Vivier Corax. Ils sont composés chacun de deux collèges : le premier constitué des habitants doit représenter au moins 50% de l'effectif du conseil et respecter le principe de parité hommes-femmes, le second étant composé des représentants associatifs et acteurs locaux.

Les conseillers citoyens seront, dans un premier temps, associés à l'élaboration et au suivi du contrat de ville. Ils permettront des échanges entre les habitants, les associations et les institutions, notamment dans le cadre des opérations de rénovation urbaine.

tion et d'emploi serait ainsi facilité et le dispositif des clauses d'insertion renforcé, des forums seront organisés pour communiquer sur les métiers porteurs, un club des jeunes diplômés sera créé et le réseau de parrainage développé. Un permis de conduire citoyen pourrait également voir le jour".

Quant au volet sur la "Cohésion sociale", là aussi les pistes de réflexion sont multiples avec "l'ouverture pendant le temps extra-scolaire des centres municipaux de quartiers aux élèves des écoles en Réseau d'éducation prioritaire, la signature d'une convention avec les collèges en zone d'éducation prioritaire pour accueillir dans les centres d'animation de la ville les élèves qui seront exclus de l'établissement scolaire, le renforcement du rôle des éducateurs de rue pour qu'ils servent de relais entre les familles et les écoles, la création d'un service de prévention spécialisée et d'une école des parents au sein des quartiers ou encore le développement du projet "Génération réussite" auprès des jeunes adolescents".

Des actions seront également menées pour prévenir la délinquance des jeunes les plus exposés et la récidive, prévenir les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales, renforcer la présence judiciaire de proximité, venir en aide aux victimes, soutenir les actions de citoyenneté.

"Un accompagnement des familles en matière de santé est également primordial, notamment pour lutter contre les conduites à risques et addictives. L'accès à la culture, aux sports et aux activités artistiques sera facilité".

Autre domaine d'intervention, le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Outre les investissements menés dans le cadre du PRU pour renforcer l'attractivité urbaine de ces quartiers et améliorer le cadre de vie des habitants, "le dispositif de médiation urbaine pourrait être renforcé et des agents de proximité recrutés, un poste de coordonnateur des Conseils local et intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance pourrait également être créé".

Dernier volet de ce contrat de ville, "les valeurs de la République et la citoyenneté".

Les associations de quartiers seront invitées à participer aux portes ouvertes organisées ponctuellement par les institutions de l'Etat et les collectivités territoriales. Des tournois sportifs seront mis en place avec les services de police, de gendarmerie, les pompiers et les associations. L'éducation citoyenne, l'éducation à l'environnement,... seront encouragées, des informations seront communiquées sur le fonctionnement des institutions, les métiers de la fonction publique d'Etat,...

La rénovation urbaine, un des piliers du contrat de ville



Les fonds débloqués au niveau national dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain vont permettre à la ville de Compiègne de poursuivre la rénovation du Clos des Roses et notamment le secteur des musiciens qui n'avait pas été concerné par le premier

Programme de Rénovation Urbaine. "La cité universitaire du square Camille Saint-Saëns sera ainsi démolie" détaille Michel Foubert, premier adjoint chargé de l'Urbanisme. "Il sera également procédé à une réhabilitation importante des

immeubles du quartier de la Victoire. Des travaux qui devraient s'étaler sur cinq ou six ans".

En ce qui concerne le quartier du Vivier Corax, celui-ci pourrait, s'il est retenu par l'Etat et le Conseil régional, bénéficier également de fonds dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine de niveau régional. "Ce secteur de 150 logements réalisé dans les années 1950 nécessite une importante restauration : amélioration de l'aspect extérieur des bâtiments, isolation, voiries. A priori, on ne s'orienterait pas dans ce quartier vers des démolitions mais plutôt vers des rénovations et résidentialisations de grande ampleur".

Le square de l'Echarde, qui n'est pas concerné par ce Programme de Renouvellement Urbain puisqu'il ne correspond pas aux critères établis par le ministère de la Ville, pourra cependant faire l'objet de travaux dans le cadre, soit d'une éventuelle aide de la Région ou du Département, soit d'investissements de droit commun, pour la rénovation de son habitat et pour le désenclavement du square pouvant inclure des opérations de démolition de certains bâtiments anciens.



PRODECO

CONSEILS ET SOLUTIONS DU SOL AU PLAFOND

Façades, toitures, boiseries

REDONNEZ DE L'ÉCLAT À VOS EXTÉRIEURS

Rien de plus simple avec nos conseils et nos produits performants respectant l'environnement.



Nettoyage, démoussage de vos façades, toitures ou dallages, remise en peinture ou en lasure, choix et harmonies de couleurs, les experts PRODECO vous conseillent les solutions les mieux adaptées avec des produits professionnels ultra-performants.

N'hésitez pas, contactez-nous !



ZAC de Mercières,
2 rue Gustave Eiffel
à Compiègne
Tél : 03 44 20 78 18
prodecoonline.com



Lundi - vendredi : 8h00 à 12h00 - 13h45 à 18h00 - Samedi matin : 9h00 à 12h00



Le Chêne Rouge

Ameublement - Décoration - Cadeaux

NOUVEAU à découvrir... les produits *Flamant*



Ouvert le lundi de 14h à 19h,
du mardi au samedi de 9h à 19h sans interruption.
Ouvert aussi le dimanche de 14h à 18h.

15 rue du change - 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 76 40 70

www.lechenerouge.fr

Simply Market COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*

*Voir conditions en magasin.



24
/
24

Plus proche de vous

SIMPLY MARKET

TRAVAUX

Camp des Sablons, les premiers logements sortent de terre



Perspectives du "Clos de la Forêt" en cours de construction.

D'ici 2020-2025, ce nouveau quartier de Compiègne situé sur l'ex 25^{ème} RGA accueillera environ 500 nouveaux logements, deux instituts médico-éducatifs, des activités tertiaires et des commerces de proximité, ainsi qu'à plus court terme, le futur ensemble scolaire Jean-Paul II. Mais d'ores et déjà, les premiers logements voient le jour.

Les travaux ont débuté il y a six mois sur le Camp des Sablons.

L'OPAC de l'Oise y réalise le "Clos de la Forêt", un ensemble de 63 logements répartis en 43 logements locatifs aidés et 20 logements en accession constitués de 6 maisons individuelles et de 14 logements

collectifs. Ces premières constructions devraient être terminées pour mars 2016.

De son côté, l'ARC, qui est devenue propriétaire du site, vient de commencer les travaux d'aménagement des réseaux qui permettront la desserte de ces 63 logements et la réalisation de l'Allée des Nymphes. ■

Le futur camp des Sablons

Situé sur un peu plus de 30 hectares, ce quartier constituera un véritable lien entre la ville et la forêt, grâce à son urbanisme et ses coulées vertes qui permettront à la forêt d'entrer dans la ville. Si la construction des logements a d'ores et déjà démarré (voir ci-contre), ce nouveau quartier de Compiègne accueillera d'ici 2018 l'ensemble scolaire Jean-Paul II, un projet porté par les institutions Notre-Dame de la Tilloye, Guynemer et Sainte-Marie, et dont les travaux doivent commencer début 2016. Il est également prévu, dans le prolongement de cet établissement, la construction d'un Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique pour des jeunes présentant des difficultés psychologiques, et d'un Institut médico-éducatif qui accueillera les enfants et adolescents actuellement suivis à la Faisanderie.

Une emprise de 3200 m² sera dédiée aux activités tertiaires et commerces de proximité et une centaine de terrains à bâtir permettra également d'accueillir de nouvelles familles dans ce périmètre.

Une nouvelle salle municipale, dans le quartier du Camp de Royallieu



Le quartier du Camp de Royallieu sera bientôt doté d'une maison de quartier qui sera construite face à la polyclinique Saint-Côme, rue Jean-Jacques Bernard, à proximité du parking qui jouxte le Mémorial de l'Internement et de la Déportation.

"Ce nouvel équipement, d'une surface de 414 m², sera constitué d'une salle d'animation de 100 personnes, d'un bureau, d'un office pour la préparation de repas, de sanitaires et d'un local pour stocker du matériel" explique Nicolas Leday, adjoint au maire chargé des travaux.

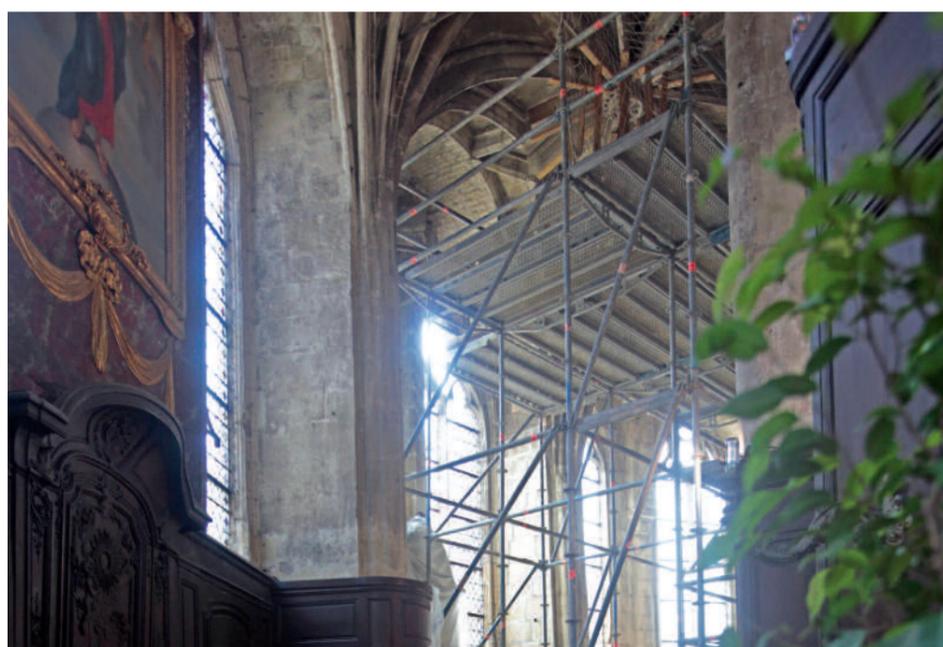
"Le bâtiment, conçu aux normes d'isolations phonique et acoustique en vigueur, comportera deux entrées distinctes, une dédiée à l'association du quartier pour lui permettre

d'accéder directement au bureau qui lui sera réservé et une autre porte d'entrée permettant l'accès à la salle d'animation. Il sera recouvert d'un enduit ton blanc et de tuiles plates en terre cuite, de façon à s'intégrer harmonieusement dans l'environnement".

Cette salle sera destinée aux activités des associations, et notamment à celles de la dynamique Amicale du quartier du Camp de Royallieu désormais présidée par Annick Chambellant.

Le coût de cet équipement est estimé à 600 000 euros. Le démarrage du chantier se fera au printemps 2015, pour une ouverture prévue au cours du 1^{er} semestre 2016. ■

Le déambulatoire de l'église Saint-Jacques prochainement restauré



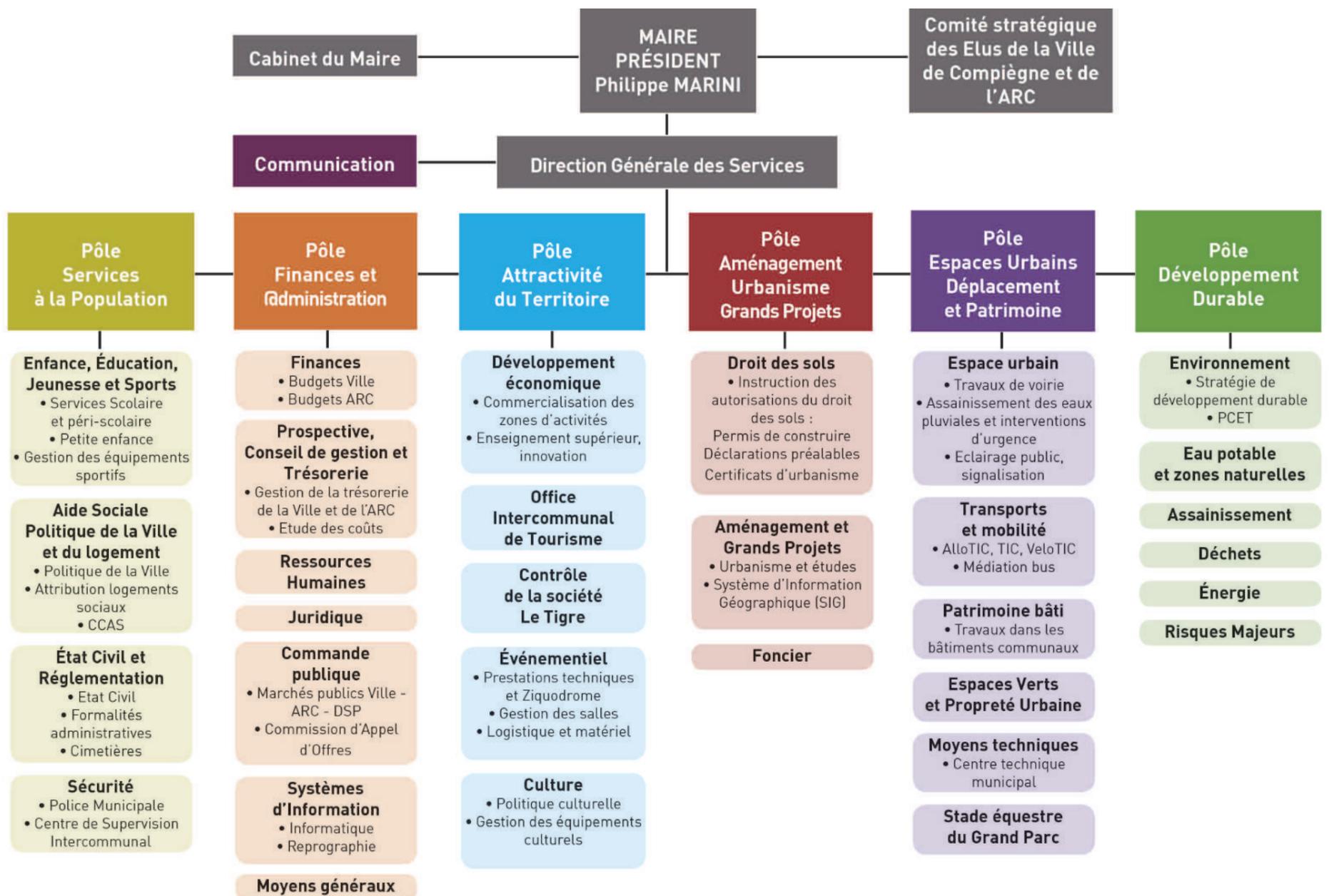
Suite à une étude réalisée par l'architecte en chef des Monuments historiques, l'église du centre-ville, dont la toiture et le jointoiment de certaines pierres sont en mauvais état, nécessitera dans les années à venir plusieurs phases de rénovation.

Une première tranche sera réalisée en 2015, elle concernera la restauration de la partie endommagée du déambulatoire de l'église, pour un montant de 350 000 euros. Ces tra-

voux de sauvegarde de l'édifice consisteront en la reprise de pierres présentes dans les élévations, au reconditionnement de certains éléments existants, ainsi qu'en des travaux de rejointoiment et d'étanchéité. Ces aménagements feront l'objet d'une procédure de mise en concurrence auprès des entreprises.

Les travaux incomberont en partie à la ville, propriétaire de l'édifice classé monument historique. ■

DOSSIER



LA MUTUALISATION : MODE D'EMPLOI POUR LES COMPIÉGNOIS

En novembre dernier, *Compiègne Notre Ville* vous présentait les grands enjeux de la mutualisation des services de la Ville et de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Aujourd'hui, cette nouvelle organisation entraîne une réorganisation des services.

Un "big bang" qui, dès le 14 avril, va permettre à tous les administrés de profiter d'une institution à leur service et plus performante.

➤ Sport et jeunesse

Les affaires scolaires, la petite enfance et le service des sports se regroupent à l'annexe de l'Hôtel de Ville à l'étage au-dessus du musée de la Figurine. Désormais, les parents pourront en un seul lieu inscrire leurs enfants dans les écoles, dans les différents services de restauration scolaire, de garderie ou de centres aérés tout en se renseignant sur les activités sportives proposées par la Ville.

➤ Logement et affaires sociales

Vous avez besoin d'un logement social ou d'une aide sociale, dès le 14 avril, vous pourrez obtenir l'ensemble des informations et des dossiers à remplir dans les locaux dédiés à ces deux services désormais situés en rez-de-chaussée de la Mairie au niveau de la cour intérieure. Vous pourrez accéder à ce service en passant sous le porche à droite de l'entrée principale.

➤ Transports

Tout le monde connaît les transports gratuits de l'ARC et le service AlloTic. Ce service qui rejoint le pôle Espaces Urbains, Déplacements et Patrimoine sera maintenant situé au 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville (bâtiment principal). Le service AlloTic sera en revanche toujours situé à l'accueil de l'ARC (les réservations par téléphone sont à privilégier - **0 800 100 754**)

➤ Droit des sols

Le service du Droit des sols instruit toutes les demandes des particuliers, commerçants et entreprises qui souhaitent un permis de construire, une déclaration préalable, un certificat d'urbanisme.

A compter du 1^{er} juillet, les services de l'ARC instruiront les dossiers de 30 nouvelles communes du Pays Compiégnois. En effet, la récente réforme prévoit que les dossiers initialement étudiés par la DDT soient redistribués dans les communautés d'agglomération et les communautés de communes. Les 900 dossiers instruits chaque année devraient donc doubler.

Pour les habitants, rien de changé. Ils devront déposer leurs dossiers dans leur mairie qui les renseignera sur l'évolution de l'instruction. Compte-tenu de cet accroissement du volume à traiter, le service du droit des sols va emménager à la petite Chancellerie.

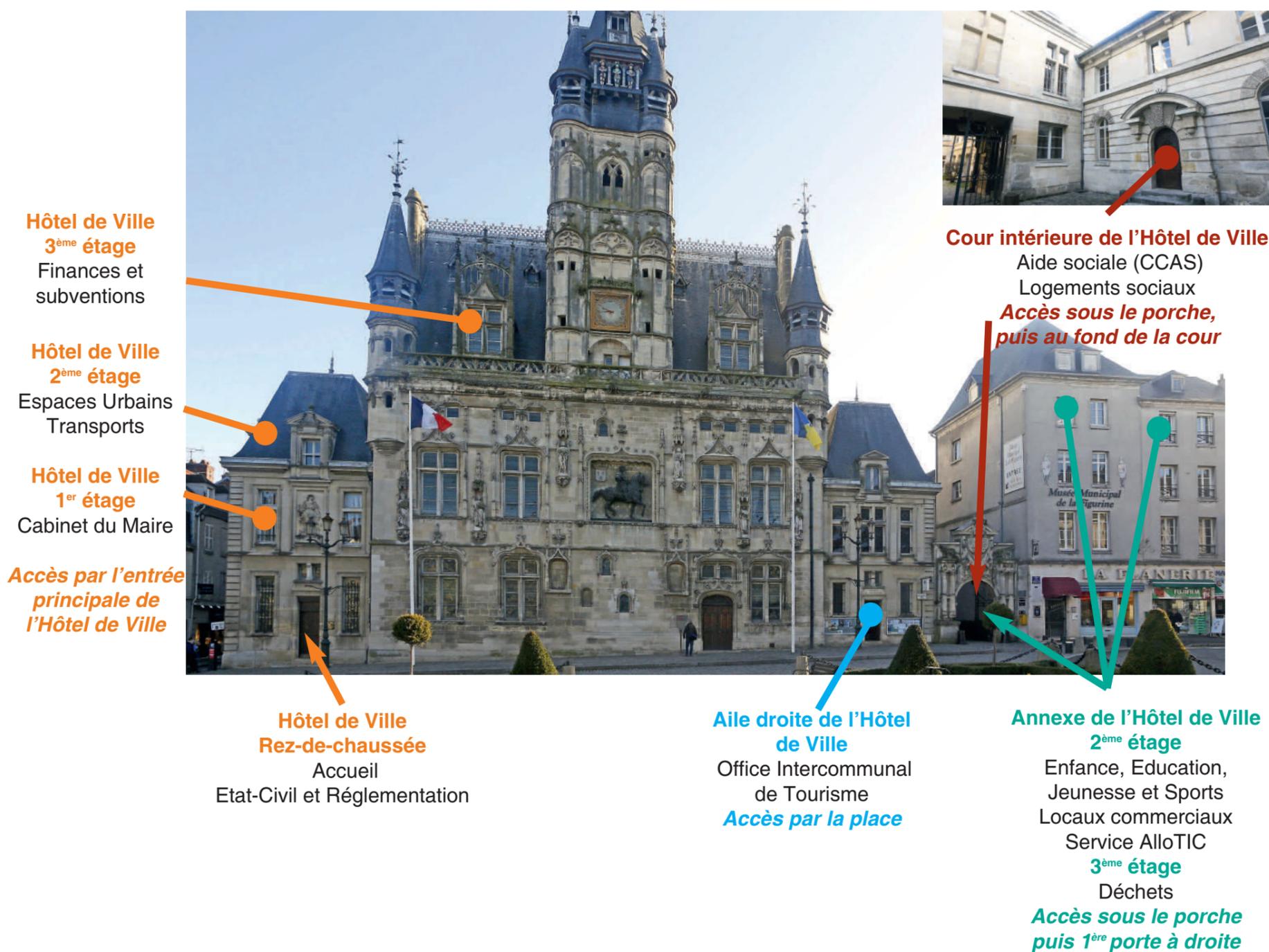
➤ Accueil

Puis ce sera au tour de l'accueil de faire peau neuve. Dans une deuxième phase, l'accueil de l'Hôtel de Ville sera réadapté à cette nouvelle organisation de votre collectivité. Vous pourrez alors obtenir dès l'entrée un premier niveau d'information. Les hôtesses, outre les renseignements habituels, pourront vous délivrer les formulaires et documents que vous souhaitez ce qui réduira considérablement votre temps d'attente dans les services. Une évolution des horaires d'ouverture est également à l'étude. Votre journal municipal vous précisera l'ensemble de ces améliorations d'ici septembre.

DOSSIER

A la mi-avril, les services mutualisés de la Ville de Compiègne et de l'Agglomération seront regroupés par pôles (selon l'organigramme ci-contre). Certains services ouverts au public (Services scolaires et périscolaires, Petite enfance, Sports, Logements sociaux, Transports, Droit des sols,...) vont être transférés dans d'autres bureaux. Vous trouverez ici les principaux changements qui concernent les Compiégnois.

A noter que lors du déménagement des services prévu du 10 au 13 avril inclus, l'Hôtel de Ville sera fermé au public. Seul l'Etat-civil restera ouvert.



Centre Antoine Vivenel
1^{er} étage
Événementiel
Gestion des salles

Ce bâtiment héberge aussi la Direction de la culture et des associations

17, rue James de Rothschild



Petite Chancellerie
1^{er} étage Aile gauche
Droit des sols

Ce bâtiment accueille aussi les services administratifs des bibliothèques et des associations

8, rue de la Sous-Préfecture

-40%sur toutes les *marques*
de *montures* et *verres optiques***+2^{ème}**paire de *marque*
à votre vue *offerte*,
même de *luxe*,
à choisir librement en magasin.

L'Offre Unique® : valable jusqu'au 31/07/2015. Réduction applicable sur les prix affichés en magasin pour l'achat d'une monture de marque optique + 2 verres correcteurs. 2^e paire offerte : monture de MARQUE de valeur inférieure ou égale à la monture achetée après remise, à choisir parmi toutes les collections en magasin + 2 verres organiques indice 1.5 blancs unifocaux ou progressifs (-8+6 cyl.4 de correction identique à la paire achetée). Hors forfaits et non cumulable. Conditions en magasin. Photo non contractuelle.

-40%sur toutes les *marques*
d'appareils auditifs**+1**paire de *lunettes*
à votre vue *offerte*

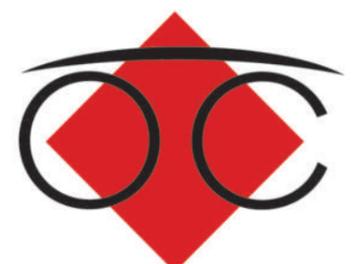
Réduction applicable sur les prix affichés en magasin jusqu'au 31/07/2015. L'offre inédite : lunettes offertes pour l'achat d'une paire d'appareils auditifs : 1 monture *Essence* ou *LeveJ* d'un montant maximum 99 € + 2 verres organiques indice 1.5 blancs unifocaux (-8+6 cyl.4). Hors forfaits et non cumulable. Exclusivement dans nos centres d'audition et dans votre magasin Optical Center. Conditions en magasin. Photo non contractuelle. *Magasin franchisé.

OPTIQUE & AUDITION**COMPIÈGNE - ZAC JAUX-VENETTE*****03 44 44 34 44**

57, avenue de l'Europe
À côté de SFR - Derrière Conforama
Bus : 6-7 arrêt : Monet

COMPIÈGNE***03 44 20 10 45**

10, rue Magenta
Face au parking St-Jacques
Bus : 1-2-3-4-5 arrêt : Magenta

**OPTICAL
CENTER**

OPTIQUE & AUDITION

www.optical-center.com

MÉMOIRE

Le Mémorial évolue grâce aux dons



La conseillère municipale Jacqueline Liénard, devant le Mur des noms du Musée de l'Internement et de la Déportation.

Le Mémorial de l'internement et de la déportation retrace une histoire douloureuse qui est mise en scène de manière poignante et explicite. Ce lieu a une vocation éducative forte avec 4 000 élèves accueillis chaque année à l'emplacement d'une partie de l'ancien camp de Royallieu. Ils découvrent ce lieu de mémoire parfaitement adapté pour comprendre la vie des plus de 45 000 personnes acheminées ici durant la Seconde Guerre mondiale : internés politiques, résistants, civils russes ou américains et juifs...

Les internés et leurs familles sont les principaux pourvoyeurs de dons d'objets. Ainsi, l'équipe du Mémorial a retrouvé la trace d'un Américain passé par le Camp de Royallieu. Celui-ci a offert un superbe dessin du camp (il sera une des pièces maîtresse de l'exposition consacrée au quartier américain en octobre). Cet exemple est le signe d'un rayonnement international du Mémorial (environ 15 % des visiteurs sont étrangers). Plus près de nous, un don venu

de la région a particulièrement touché Jacqueline Liénard, conseillère municipale déléguée au Mémorial de l'internement et de la déportation. "Mon père a passé un mois au Camp de Royallieu", explique-t-elle. "Il a été arrêté avec six autres Soissonnais pour des activités de résistance, avant d'être déporté à Dachau. Le fils d'un de ses amis déportés avait conservé ces fameuses tenues rayées portées dans les camps, dont celle de mon père. Elles sont aujourd'hui exposées au Mémorial". Nul doute que d'autres dons de ce type continueront à alimenter les expositions et les collections. A travers des recherches et des informations nouvelles, le fameux Mur des Noms est lui mis à jour. Ce jeune Mémorial (créé en 2008) est donc évolutif et à redécouvrir régulièrement...

Mémorial de l'Internement et de la déportation. Camp de Royallieu, 2 bis avenue des Martyrs de la Liberté. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 18 h. Tarif 3 euros. ■

Des lycéens transmettent la mémoire de l'holocauste

Cinq jeunes lycéens compiégnois sont devenus les ambassadeurs de leur ville et du lycée Charles-de-Gaulle lors des cérémonies nationales qui ont présidé à la commémoration du 70^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz Birkenau.



Les cinq élèves de seconde du lycée Charles de Gaulle, Jack Sergent, Savana Police, Victoria Vannitsen, Lucas Pinto et Olympe Thieux, ont reçu la médaille de la Ville des mains de Philippe Marini.

Ce moment dédié au sacrifice des centaines de milliers de déportés a trouvé écho dans ce projet qui faisait intervenir douze lieux de mémoire en divers points du pays. Le Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Royallieu faisait bien évidemment partie de cette liste.

Des partenaires se sont joints à l'opération, professeurs d'histoire et de diverses disciplines, établissements scolaires et bien sûr élèves ont œuvré depuis le mois de septem-

bre dernier pour établir le message commun à toute la jeunesse de France.

A Compiègne, c'est donc une classe de seconde du lycée Charles-de-Gaulle qui s'est mobilisée. Cinq de ses élèves et leur professeur d'histoire Danièle Capron ainsi que la Directrice du Mémorial, ont constitué la délégation qui a séjourné trois jours durant à Paris pour ces journées exceptionnelles. Ils ont pu aller à la rencontre d'autres jeunes, mais aussi de déportés venus apporter leurs témoignages, partager des conférences sur les lieux d'extermination de la seconde guerre, participer à des cérémonies officielles comme le ravivage de la flamme du tombeau du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, visiter des lieux chargés d'histoire comme le mémorial de Drancy. Les lycéens compiégnois ont même pu se rendre à l'Assemblée nationale à la rencontre de son président et dialoguer avec le Président de la République à l'Élysée.

Des souvenirs que l'on devine forts dans l'esprit de cette délégation d'une moyenne d'âge de 16 ans. Il reste encore à leur esprit l'émotion ressentie face aux récits des rescapés des camps comme celui d'Auschwitz. A l'issue de cette rencontre, ces derniers confiaient : "Nous pouvons partir en paix car désormais des jeunes prennent le relais". ■



GER'IMMO

Votre agence immobilière à Compiègne

**ACHAT • LOCATION
VENTE • GESTION LOCATIVE**



Au service de vos projets immobiliers depuis plus de 20 ans, GER'IMMO vous accompagne dans l'achat, la vente et la gestion de vos biens à Compiègne et ses environs : Maisons, Hôtels particuliers, Appartements.

COMPIEGNE VENEURS



Dans quartier recherché, proche écoles et commerces, jolie maison en retrait de rue, entièrement rénovée. Offre belles pièces de réception : séjour cheminée, s/manger, cuisine indépendante équipée, 5 chambres, s/bains, douches. Partie professionnelle avec accès indépendant comprenant entrée, 2 pièces et une salle d'eau. Le tout sur joli jardin clos bien exposé. DPE : D.

Prix : 575.000 € FAI - réf 3447

COMPIEGNE CENTRE



Superbe et spacieux duplex de 171,75m² entièrement rénové avec prestations soignées, offrant belle entrée, vaste séjour donnant sur terrasse de 80m², cuisine ouverte équipée, 2 chambres dont 1 avec jardin privatif et SDD, à l'étage 2 chambres, SDB, dressing, buanderie. Cave, 3 parkings. Unique ! DPE : D.

Prix : 630.000 € FAI - réf 3453

GER'IMMO

20 place du Change - 60200 Compiègne

Tél : 03 44 86 01 02 - Fax : 03 44 20 54 51

Courriel : contact@ger-immo.com

www.ger-immo.com

MEUBLES • SALONS • LITERIES • DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1946

VOUS ACCUEILLE SUR 500m²



TEMPUR
MATELAS ET OREILLERS

VENEZ GOUTER AU CONFORT TEMPUR



TEMPUR®. Pour un sommeil plus réparateur que jamais
www.tempur.com

ouvert le lundi de 14h30 à 19h
du mardi au samedi de 10h - 12h et 14h - 19h

41 rue Notre-Dame de Bon Secours - 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 20 11 61 - www.ruggeri.fr

Lit Salons

**CENTRE REGIONAL
DE LA LITERIE**

SHOWROOM 300 m²



LITERIE

CANAPÉS
CONVERTIBLES
BANQUETTES
FAUTEUILS
BERGÈRES
COMMODOES
BIBLIOTHÈQUES

SALONS

LITERIE FIXE
LITERIE ÉLECTRIQUE
LITS GIGOGNE
TÊTES DE LITS
MATELAS



OUVERTURE

Lundi 14h à 19h
Mardi au samedi :
10h-12h 14h/19h

Devis à domicile

1 rue Notre-Dame de Bon-secours
60200 Compiègne
03 44 20 62 62 www.litsalons.com

**BESOIN D'ASSISTANCE
À VOTRE DOMICILE ?**

Vous avez besoin d'aide
pour votre toilette, vos repas,
vos travaux ménagers...

ADHAP SERVICES®
est là pour vous aider
tous les jours de l'année

Conventionné A.P.A. et P.C.H.
Conventionné caisses de retraite



Permanence téléphonique
7 jours sur 7, 24h/24
Tél. **03 44 36 72 96**
adhap60a@adhapservices.eu



www.adhapservices.fr

L'assistance d'un professionnel, ça change tout

Auchan
LA CROIX ST OUEN



TOUS LES MARDIS

EN RÉGLANT AVEC VOTRE CARTE
DE PAIEMENT AUCHAN



10%
D'ÉCONOMIES⁽¹⁾
SUR VOTRE COMPTE

**SUR LES PRODUITS
AUCHAN
EN ALIMENTAIRE*,
DROGUERIE ET PARFUMERIE**



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Les Cartes de paiement Auchan sont utilisables au comptant ou à crédit selon votre choix lors du paiement. L'option crédit est associée à un crédit renouvelable d'un an.

(1) Offre valable sur paiement de la carte de paiement Auchan. Sous réserve de disponibilité et du bon fonctionnement de votre compte. Montant crédité en euros sur votre compte Waaoh ! Les Cartes de paiement Auchan sont utilisables sous réserve d'acceptation par Banque Accord. Frais de service d'un dollar de facturation de 14 jours pour renouveau à votre crédit à compter de la date de réactivation de votre carte. Auchan est intermédiaire en opérations de Banque à titre accessoire de Banque Accord. SA au capital de 28 800 000 €. RCS Lille Métropole 540 300 117 - 40, avenue de Flandre 59770 Cues - Correspondance : 095 - 0945 140 Cues T. N° 0945 - 07 62 31 - www.auchan.fr - www.banque-accord.fr (*) Hors vins, alcools et produits emballés en magasin.

ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, Vendredi et Samedi de 8h30 à 21h

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Comment la société est-elle devenue si INJUSTE ?



INJUSTE au point que les Français ne l'acceptent plus et qu'ils soient au bord de l'émeute.

Comment en est-on arrivé à maltraiter les "bons élèves", au profit des "tire-au-flanc" ?

Comment en est-on arrivé à harceler ceux

qui travaillent, PLUS que ceux qui trichent ?

Comment en est-on arrivé à voir si souvent

des comportements indignes de la part de ceux qui devraient donner l'exemple ?

de dérapage en lâcheté,

de manque de courage en laissant aller,

le résultat obtenu est catastrophique !

Depuis plusieurs décennies, un mélange de bons sentiments et de déni du réel, a per-

fusé notre République d'un cocktail lénifiant et mortifère. Personne ne demande à l'État

d'être régi par des bons sentiments et de chercher des excuses à l'inexcusable. Le

rôle de l'État est d'être juste, de défendre l'intérêt général, d'appliquer la loi à tous,

SANS multiplier les EXCEPTIONS. Si l'État ne tient pas son rôle, rien ne va plus et c'est

la débandade !

Les Français désirent plus de discipline.

Les Français veulent que les règles soient respectées.

Est-ce illégitime, ridicule ou ringard ?

Non, c'est le premier rôle de l'État.

Le sentiment que la règle est ignorée, que celui qui ne la respecte pas reste impuni, et

que des excuses sont données à ceux qui ne le méritent pas.

Est-ce le fruit de leur imagination ?

Non, c'est leur réalité quotidienne.

Nous savons qu'une minorité de personnes pourrit la vie des autres, que la plupart d'entre eux sont connus de la police et de la justice. **Qu'attendons-nous ?** Que la population exaspérée se fasse justice elle-même ?

Dans un État de Droit, le Droit doit être respecté et ceux qui l'enfreignent doivent être punis. C'est la base de la vie en société. Laisser les coupables impunis, par aveuglement, par laxisme ou par faiblesse, c'est imposer aux Français une punition générale. J'ai toujours été contre les punitions générales. Elles sont injustes et révoltantes !

Nous sommes arrivés aux limites explosives où les utopies des années 70 nous ont conduits. Il est de notre responsabilité de redresser la barre, d'avoir le courage de soutenir ceux qui résistent, au lieu de leur faire subir : injures et ostracisme.

Seules les feuilles mortes sont entraînées par les vents :

VENT de l'idéologie dominante

VENT des modes éphémères

VENT de l'ignorance et de la barbarie

SOYONS VIVANTS et ne laissons pas mourir nos valeurs fondatrices en laissant dire qu'elles sont périmées ! "C'est toujours un grand mal que de juger dépassé ce qui est irremplaçable" nous dit Gustave Thibon

Défendons nos principes !

Exigeons le respect de nos lois !

Défendons notre République car elle est en danger !

Arielle François

Maire-Adjointe de Compiègne

Relations Internationales et Jumelages

Environnement et Développement Durable

Quartier des Sablons

Une partie de l'Histoire de Royallieu-Village



En 1153, la reine Adélaïde, veuve de Louis VI le Gros, accorde une charte de franchise en faveur des populations prêtes à défricher ses terres et à s'établir dans un nouveau village encore bien modeste, La Neuville. Philippe le

Bel, qui aime cette résidence, y édifie un manoir, puis fonde, en juin 1303, un prieuré en l'honneur de Saint-Louis dont son propre chapelain, Jean des Granges, devient le premier prieur. Appartenant à l'ordre dit du Val des Ecoliers, lieu de sa fondation proche de Langres, une vingtaine de moines vivent à Royallieu, nom apparu en 1308, sous la règle de Saint-Augustin, desservant la chapelle dédiée au Saint-roi, enrichie d'un précieux fragment de la Vraie Croix, distrait du trésor de reliques de la Sainte-Chapelle de Paris. Le reliquaire en sera porté en grande pompe au château de Compiègne chaque Vendredi Saint jusqu'à la Révolution. Incendiée en 1430, la résidence royale ne s'en relève pas mais l'abbaye continue de vivre petitement avant que les Bénédictines de Saint-Jean-aux-Bois, autre fondation de la reine Adélaïde, n'obtiennent d'échanger leur couvent perdu en pleine forêt avec celui des frères augustins, en 1634.

Dès lors, gouverné par de nobles abbesses, le monastère accueille de nombreuses pensionnaires ; la Cour le fréquente volontiers lors des séjours de Louis XV et sa dernière abbesse Françoise Paris de Soulanges fut sous-gouvernante de Madame Louise, fille du roi.

Transformé par la suite en résidence privée,

le baron de Balsan y reçoit Coco Chanel. Il agrandit l'édifice vers 1920. En subsistent le portail d'entrée, une partie du logis abbatial et la ferme voisine avec son grand pigeonier.

Acquise par la Ville en 1976, la défunte abbaye a pour écrin le vaste parc de Bayser, du nom de ses derniers propriétaires. Non loin, au cœur de l'ancien village agricole et artisanal, une simple chapelle de style roman, rappelle ces pieux souvenirs.

Le Vivier Corax est probablement la déformation d'un nom de personne : on relève en 1564 l'appellation de Vivier Corart. C'est une ancienne ferme qui appartenait aux dames de Saint-Jean aux Bois, installées depuis 1634 à Royallieu. Il y avait là un vivier, creusé vers 1694, loué de 1699 à 1743, puis asséché au XIX^e siècle. En 1775, la ferme passa entre les mains de Pannelier d'Annel, qui y installa des pépinières, puis de Papillon de la Ferté, commissaire général de la Maison du Roi et administrateur général des Postes, successeur des Pannelier au château d'Annel, avant d'être guillotiné.

Pour mémoire, la Chapelle de Royallieu située devant le Vivier Corax, chapelle de style roman, a été inaugurée le 8 mai 1890. De 1965 à 1973, cette chapelle était le centre de ralliement de la communauté portugaise qui y célébrait les 13 mai et 13 octobre Notre-Dame de Fatima et où officiait le père Sinot.

Richard Velez

Conseiller municipal

délégué auprès de l'Adjoint chargé

de la voirie et de l'Aménagement Urbain,

délégué aux quartiers Royallieu-Pompidou,

Royallieu-Village

et Camp de Royallieu.

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Un budget à bout de souffle

Au cours du dernier débat d'orientation budgétaire, à en croire le descriptif de la situation financière dépeinte par Philippe Marini, à Compiègne, tout irait bien avec ou sans cagnotte sénatoriale !

Pourtant, le bilan des dernières années a souvent été catastrophique.

En 5 ans entre 2007 et 2012 :

- L'évolution de l'endettement a été de + 58%,

- L'évolution du délai de désendettement a été de + 14%, (9.8 années)

- Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 20%,

- La taxe d'habitation par habitant a augmenté de 50,8%,

- La taxe du foncier bâti par habitant a augmenté de 22,6%.

[*Sources : le magazine Capital ; le journal économique « les Echos » avait attribué la note 0/20 à Compiègne pour sa gestion financière.]

Si l'on poursuit l'analyse récente, les résultats effraient encore ... En 2013,

- l'endettement par habitant est de + 20% par rapport aux communes de taille équivalente (cf. strate)

- La capacité d'autofinancement net est de

- 29 €/hab à Compiègne contre +75 €/hab pour la strate.

- La taxe d'habitation est de + 22%/hab en 2013 par rapport à la strate.

- La taxe foncière est de + 8%/hab en 2013 par rapport à la strate.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de tout mettre sur le dos du "grand méchant Etat". La situation est difficile ; et l'équipe de Philippe Marini a sa part de responsabilité de façon indéniable.

Compiègne mérite une gestion sérieuse.

Compiègne mérite aussi des choix audacieux et raisonnables.

La priorité doit clairement être accordée à l'éducation, au logement, aux quartiers, à l'emploi. (Il n'est pas trop tard pour que Compiègne soutienne sa jeunesse via les emplois d'avenir !) Nous avons été choqués du choix de financer des boxes de chevaux pour 900 000 euros. Demain, nous serons aussi choqués de voir des choix budgétaires qui ne privilégient pas l'essentiel pour faciliter la vie quotidienne des Compiégnois.

Richard Valente, Solange Dumay,

Frédéric Pysson - Conseillers municipaux

socialistes et écologistes

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Compiègne cautionne-t-elle la voyoucratie ?

C'est un scandale de portée nationale qui secoue la bonne ville impériale de Compiègne. Un rappeur a tourné au cœur de la ville un clip faisant étalage de tous les délits possibles : Conduite dangereuse de deux roues sans casque, utilisation d'arme à feu sur la voie publique, incitation au commerce illégal de drogues, exposition d'argent liquide, possession de chien d'attaque, réunion en bande organisée, prosélytisme auprès de la jeunesse et communautarisme dans les paroles et les actes.

Le malaise de certains élus est patent, outrés en off mais solidaires de leur majorité. Il n'y a qu'à observer la réaction ulcérée du Maire quand il doit répondre à ses administrés posant légitimement des questions au sujet de ce clip. Il serait préférable qu'il déclenche sa colère contre "les artistes" auteurs du clip plutôt que contre les Compiégnois qui s'interrogent sur de tels agissements.

Compiègne est une terre de contrastes. A la quiétude des beaux quartiers se mêle délinquance et impunité des cités, dont les habitants souffrent en silence au quotidien.

Fruit du système électoraliste du Maire, il nous apparaît évident que le système craquera dans un futur proche, au grand dam

des tenants de l'illusion doctrinaire du "vivre ensemble".

Nous attendons les décisions de justice, au regard de la gravité des événements, et il nous paraît important de savoir si la complicité active ou passive par fourniture de moyens sera retenue à l'encontre du studio d'enregistrement financé par la mairie de Compiègne et nos impôts. Bien sûr, la présomption d'innocence prévaut. Mais nous n'oublions pas qu'en sa qualité de président de la commission des finances du Sénat, M. Marini avait notamment défendu sur Public Sénat la prise en compte des activités criminelles dans le PIB, principalement la drogue et la prostitution, pour je cite "doper la croissance".

Le groupe Front National à Compiègne demande fermeté et sévérité quant au traitement de cette affaire et analysera son suivi judiciaire avec la plus grande attention.

Jean-Marc Branche, Patricia Renoult,

François Gachignard - Conseillers

municipaux Front National / RBM -

compiègnebleumarine@hotmail.fr

JEUNESSE

Une antenne de l'ESTP à Compiègne

L'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP), une des meilleures écoles d'ingénieurs dans son domaine, basée en région parisienne, aura dès septembre 2016, une antenne à Compiègne.



François-Xavier Clédât et Florencia Darmon, respectivement président et directeur général de l'ESTP, et le président de l'UTC Alain Storck, ont présenté aux dirigeants de fédérations professionnelles et d'entreprises locales, le projet de création d'une antenne de l'ESTP au sein de l'université complétoise, en présence de Michel Foubert, premier adjoint.

"L'évolution de la population et des besoins qui en résultent en matière de logement, l'urbanisation des territoires avec les problématiques de mobilité qui en résultent, la transition énergétique avec ses impacts directs en matière d'habitat représentent un potentiel considérable en termes de métiers, d'emplois, de développement de technologies, d'innovations, de créations et d'implantations d'entreprises pour les territoires qui sauront créer les conditions pour faire émerger une filière d'excellence autour de l'habitat, de la ville et du territoire durables" explique Alain Storck, président de l'UTC. "Des thématiques dans lesquelles l'UTC et l'ESTP ont fortement investi ces dernières années tant en formation qu'en recherche et en innovation". Cette convergence a donc conduit les deux établissements à renforcer leur collaboration et à travailler ensemble depuis maintenant deux ans sur la création d'une antenne de l'ESTP

à Compiègne pour développer cette filière sur le territoire picard.

150 futurs ingénieurs de l'ESTP seront donc accueillis dès septembre 2016, dans les locaux de l'UTC, à proximité du département Génie des Systèmes Urbains, pour y réaliser sur trois ans leur cursus complet d'ingénieur de la filière bâtiment.

"Cette nouvelle intéresse les fédérations professionnelles et entreprises locales" souligne le 1^{er} adjoint au maire Michel Foubert qui a largement aidé à la réalisation de ce projet, comme le rappelait Alain Storck lors de vœux de l'UTC. "Cette perspective est un nouvel atout pour le développement de l'innovation dans les secteurs du bâtiment, du logement accessible grâce aux nouvelles technologies, et par conséquent de notre activité économique en créant un nouveau pôle d'excellence porteur d'emplois dans notre agglomération" conclut l'élu. ■

Centres aérés, du 27 avril au 7 mai

Du 27 au 30 avril et du 4 au 7 mai inclus, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou B (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Centre Hammel (3/5 ans) : école maternelle, rond-point de la Victoire
- Centre Hammel (6/16 ans) : école Hammel, rond-point de la Victoire.

Les enfants y seront accueillis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une inscription est obligatoire en mairie, au service de la Vie scolaire, du 7 au 17 avril inclus. Pour cette inscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocation (CAFO) et du livret de famille.

Vous êtes titulaire du Bafa ?

Devenez animateur des centres de loisirs de la Ville de Compiègne cet été !

Il suffit pour cela de télécharger le dossier de candidature directement sur le site de la ville : www.compiègne.fr et d'adresser votre demande à la Direction de l'Éducation de la Ville de Compiègne, à l'attention de Sylvie Zucchi, Hôtel de Ville, 60200 Compiègne ou par mail à : sylvie.zucchi@mairie-compiègne.fr
Date limite d'envoi des candidatures : le 15 avril 2015.

Créer des liens entre les tout-petits et nos aînés

Développer les échanges entre les générations tout en permettant aux plus jeunes de bénéficier de l'expérience de nos aînés, c'est ce que l'adjointe au maire Dominique Renard, compte mettre en place au sein des structures dédiées à la petite enfance.



"C'est en rencontrant la directrice d'une halte-garderie de Compiègne avec qui nous évoquions un projet de rencontres inter-générationnelles que je me suis dit : voilà l'occasion pour des retraités de sortir de chez eux et de distraire des enfants en bas âge qui, dans notre société, n'ont plus forcément de liens avec leurs grands-parents.

Ces rencontres permettraient aux anciens de faire la lecture, de raconter des his-

toires aux petits. Les échanges entre générations peuvent être tellement enrichissants !".

Si vous vous sentez prêts à partager quelques heures agréables avec des bambins pleins de joie de vivre, de bonne humeur, alors n'hésitez pas à contacter :

Dominique Renard, Maire-adjointe déléguée à la petite enfance, aux affaires sociales et pour le quartier Royallieu-Pompidou.

Tél. : 06 88 56 97 72. ■

Rentrée scolaire 2015/2016 : inscrivez votre enfant !

Les familles domiciliées à Compiègne qui souhaitent inscrire leur enfant dans le périmètre scolaire, doivent se présenter au service de la Vie scolaire de la Ville de Compiègne. Celui-ci est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. A compter du 14 avril, ce service sera installé au 2^{ème} étage de l'Annexe de l'Hôtel de Ville (voir page 9).

Vous devrez vous munir du livret de famille et d'une quittance de loyer ou d'une facture

(EDF, téléphone, ...) de moins de trois mois. Hors périmètre scolaire, un courrier devra être adressé à Monsieur le Maire de Compiègne lorsqu'il s'agit d'une première demande de dérogation au périmètre scolaire. Il conviendra d'indiquer l'adresse des parents, les nom, prénom, date et lieu de naissance de l'enfant, l'école souhaitée et le motif.

Renseignements complémentaires au 03 44 40 72 32 ou 72 52. ■

Devenez jeune sapeur-pompier !

Le Centre de Secours Principal de Compiègne organise une après-midi de sélection afin de recruter des jeunes sapeurs-pompiers pour la saison 2015/2016.

La sélection aura lieu le samedi 6 juin à 13h au Centre de Secours Principal, avenue de Bury Saint-Edmunds. Elle est ouverte aux

candidats et candidates âgés de 13 à 14 ans. Les jeunes devront se soumettre à des tests écrits et à des épreuves sportives. Renseignez-vous auprès du Sergent Rio, au 03 44 92 57 90.

Les dossiers d'inscription sont à retirer au Centre de Secours Principal et à rendre complétés avant le 8 mai 2015. ■

7^{ème} Parlement européen des Jeunes

Créé à l'initiative de la ville de Guimarães et de ses villes jumelles européennes en 2008, le Parlement européen des Jeunes se tiendra le vendredi 10 avril à l'Hôtel de Ville de Compiègne, dans la salle du Conseil municipal, sur le thème "Le tourisme des jeunes". Participeront à cette édition 2015, quatre groupes de lycéens issus des établissements Pierre d'Ailly et Charles de Gaulle de Compiègne, de Guimarães et de Tourcoing.

VIE PRATIQUE

Déchets verts : préférez le compostage, le paillage et le mulching !



Les sacs de collecte des déchets étant distribués en porte à porte fin avril-début mai, il est conseillé aux particuliers qui seraient en rupture de sacs de déchets verts d'utiliser en priorité les techniques de compostage, de paillage et de mulching, d'autant qu'elles permettent de réduire considérablement les tonnages de déchets verts collectés.

Des sacs sont néanmoins mis à votre disposition au Centre municipal Anne-Marie Vivé au Clos des Roses, rue Alexandre Dumas, depuis le 23 mars. Ils peuvent être retirés sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture de gaz ou d'électricité,...), du lundi au vendredi de 15h00 à 18h45.

Vous pourrez également être dotés de sacs à l'accueil de l'Hôtel de Ville, aux horaires d'ouverture habituels, et à la Recyclerie de l'Agglomération de Compiègne (RAC) située

sur les Hauts de Margny-lès-Compiègne, rue René Caudron, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

A noter que les déchets verts peuvent aussi être apportés dans les déchetteries du réseau Verdi, notamment lorsqu'ils constituent de grands volumes (plus de 5 sacs biodégradables par semaine, fagots de plus d'1,20 mètre et de plus de 25 kg).

N'utilisez pas les sacs blancs pour vos déchets verts !

Les sacs blancs destinés aux ordures ménagères ne doivent en aucun cas être utilisés pour les déchets verts et ce pour plusieurs raisons :

- Ces sacs ne sont pas biodégradables et la benne de collecte serait refusée au centre de compostage.

- Les ripeurs et agents de collecte ne sont pas habilités, au regard de la réglementation en matière de risques musculo-squelettiques, à manipuler et à vider des sacs dont le contenu serait trop lourd.

- Vos sacs risquent donc fort de ne pas être ramassés.

- Enfin, il paraît primordial de conserver de bonnes habitudes de tri. A chaque contenant (sacs blancs, jaunes ou biodégradables), correspond un contenu approprié !

Renseignements auprès des messagères du tri au 03 44 40 76 33, ou des déchetteries au 0800 60 20 02. ■

Forum Emploi et Alternance, le jeudi 9 avril

Favoriser l'emploi de tous, tel est l'objectif du Forum Emploi et Alternance qui aura lieu le jeudi 9 avril de 9h à 16h au Centre de rencontres de la Victoire.

Le Bureau Intercommunal de l'Emploi, la Mission Locale de Compiègne et du Pays Compiégnois et le centre Epide de Margny-lès-Compiègne s'associent pour organiser, en partenariat avec Pôle Emploi, cette journée qui sera notamment l'occasion pour les entreprises présentes de rencontrer leurs futurs collaborateurs et de gagner ainsi du temps dans les processus de recrutement. Les personnes à la recherche d'un emploi ou en phase d'évolution pourront de leur

côté avoir accès aux différentes offres d'emploi : CDI, CDD, Apprentissage, Alternance, Contrats aidés, Intérim, Emplois d'avenir...

80 partenaires étaient présents lors de l'édition 2014 et plus de 200 offres ont été satisfaites le jour même.

Entrée libre et gratuite.
Rens. au 03 44 36 34 34. ■

Sortie des personnes âgées



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville, invite les personnes âgées de **67 ans et plus** résidant à Compiègne à une sortie au **Domaine de Chantilly**.

Durant cette journée, vous visiterez les grandes écuries avec son musée vivant du cheval, le château et son parc, et assisterez à une présentation équestre.

Le voyage se fera en car et se déroulera en deux fois : **le mardi 19 mai ou le jeudi 18 juin 2015**.

Les inscriptions, obligatoires et individuelles, se dérouleront dans les locaux de

l'annexe de l'hôtel de ville situés rue de la surveillance du lundi 20 avril au jeudi 30 avril. Celles-ci auront lieu du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Pour s'inscrire, il convient de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone) datant de moins de trois mois et d'un chèque d'un montant de 20 euros par personne qui sera rendu le jour du voyage.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en appelant le C.C.A.S. au : 03 44 40 72 35. ■

Brocante des particuliers, le 28 juin



L'Association "Les Commerçants du Centre de Compiègne" organise dans le cadre de la manifestation "Compiègne, le week-end fou" et de la 46^{ème} Braderie de la Saint-Jean, sa traditionnelle Brocante des Particuliers.

Lieu : Square et Place Saint-Jacques.
Tarif : 3 euros le mètre.

Pour recevoir le dossier d'inscription, merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante : Association les Commerçants du Centre de Compiègne : 8 rue de la Sous-Préfecture - 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 40 28 28
Mail : contact.a3c@gmail.com ■

BRÈVES

• Mise à jour du guide des associations

Les associations compiégnaises ont reçu un questionnaire à renvoyer au service Communication de l'Agglomération de Compiègne afin qu'il puisse être procédé à la mise à jour du guide des associations qui paraît chaque année début septembre sur le site internet de la Ville de Compiègne : www.compiègne.fr

Les associations qui n'ont pas été destinataires de ce document sont invitées à se faire connaître auprès du service Communication au 03 44 40 73 87 ou par mail : sophie.musial@agglo-compiegne.fr

• La Joie des Gosses

L'association La Joie des Gosses organise pour cet été des colonies pour les enfants de 6 à 11 ans ainsi que des camps pour les préados, du 13 au 30 juillet et du 2 au 19 août à La Guyonnière en Vendée. Renseignements et inscriptions auprès

de l'association La Joie des Gosses, square des acacias, 1 rue Fleurie à Compiègne. Tél. 03 44 20 37 37.

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 8 avril de 14h à 19h et le samedi 25 avril de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

NOUVEAUX COMMERCES



Cindy, prothésiste ongulière, esthéticienne
80, rue de Paris



Le Répertoire de la Mer, restaurant poissons
24, rue du Président Sorel



La Grange - Bar à Vins et assiettes gourmandes
25 rue de la 8^{ème} Division



Crêpe House - Crêperie, traiteur, bar, glaces
1, rue Solferino

MÉMOIRE

Chroniques compiégnoises de la Grande Guerre

Septième épisode du journal d'Adrienne Deforges.



© visuel extrait du site stenay-14-18.com

Je me suis réfugiée dans le vestibule pour lire la lettre d'Émile.

"Mangiennes, le 11 août 1914

Chers parents,
Après avoir cantonné à Jametz, où des premiers cavaliers ennemis furent amenés au Q.G. de la division après quelques escarmouches, nous avons reçu le 8 août à 23h30, l'ordre de nous déplacer vers Mangiennes, afin d'organiser la défense du secteur tenu jusqu'ici par l'infanterie

et la cavalerie. Le 2^e groupe, dont Lucien et moi faisons partie, s'est mis en batterie le 9 au matin au sud de Marville. Nous sommes au moment tant attendu et la peur n'a aucune place dans nos esprits exaltés. La journée est tranquille mais la chaleur accablante assomme nos attelages qui renâclent à la tâche. À la tombée de la nuit, nous regagnons le cantonnement. Nous nous reposons un peu sur les marches fraîches d'une chapelle abandonnée; je veux garder ce moment en mémoire : Lucien et moi, côte à côte, comme nous l'étions enfants avec Adrienne sur le perron de la chapelle du Carmel de notre chère rue Saint-Lazare. Le 10 au matin, l'ennemi s'est avancé et occupe Pillon. Les Allemands ont incendié le village. À 12h30, une batterie allemande vient prendre position à la lisière sud du Bois de Saint-Médard et la première batterie du 42^e R.A.C. la prend immédiatement sous son feu. Attendant notre tour, je pense à nos Dragons chargeant sur le plateau, je pense à nos troupes, couchées dans la plaine et attendant l'assaut sous le cagnard. Le général Cordonnier redirige notre bat-

terie vers Mangiennes ; il aperçoit des mouvements à la lisière du Grand Chanel et nous ordonne d'ouvrir le feu sur cette cible. Les Allemands tentent de pénétrer dans les lignes françaises. Il est 16h45. Nous prenons position et ouvrons le feu à 4500 mètres : le 120^e R.I. repousse l'ennemi avec l'appui de notre batterie commandée par le capitaine Lombal. Nos 75 entrent en action ! Vous dire l'émotion que Lucien et moi ressentons est bien inutile. Le premier coup éclate en plein dans le but : trois compagnies de chasseurs et le 21^e Régiment de Dragons allemands perdent en quelques minutes la moitié de leur effectif. À 17h50, les Allemands retraitent. À 18h30, les fantassins du 120^e R.I. chargent et pénètrent dans le Bois du Grand-Chanel. Les Allemands s'enfuient vers Pillon. Le 120^e a progressé sous la protection des obus et des balles et l'attaque n'a coûté que 3 blessés du côté français. Au Sud, le 130^e, au contraire, a attaqué de front sans disposer d'aucun appui de feu. Les pertes de ces bataillons sont énormes : 15 officiers et plus de 700 hommes. Le soir venu, nous croisons un

convoi de blessés et entonnons la Marseillaise dans le calme retrouvé du demi-jour. Il ne faut plus que les hommes mettent baïonnette au canon et partent avant que l'ordre n'ait été donné. Notre artillerie est excellente et notre canon de 75 bien meilleur que le canon allemand. Si tout continue à se passer ainsi, nous serons rentrés pour Noël.

Je me hâte car je ne veux pas rater le passage du vagemestre qui relève nos courriers.

Je vous embrasse tendrement et compte sur vous pour donner cette lettre à lire aux Deforges.

Votre Émile"

J'ai répliqué la lettre d'Émile les yeux brouillés de larmes pendant que les convois allemands continuaient d'affluer sur Compiègne. ■

Ce feuilleton est une fiction écrite par Ève Scavo des services culturels de la Ville, d'après les sources de la Société Historique de Compiègne : compiegne1914.fr, des Archives Municipales de Compiègne : archives.compiègne.fr et de la bibliothèque Saint-Corneille : bibliotheques.compiègne.fr et avec l'aide de Didier Dumay, Sophie Davril, Jacques Bernet, Erick Ducrocq, Sœur Marie-Antoinette et Sylvia Favry.

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Photo © DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20
Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

L'AUTO RECENTE

LE MANDATAIRE *Plus* DE TOUTES LES MARQUES

www.lautorecente.com

**Offrez-vous du
NEUF au prix
de l'OCCASION**

**ROULER
MOINS
CHER**

rue du Fonds Pernant ZAC de Mercières - près de l'hôpital COMPIEGNE - 03.44.90.12.34

Toutes les voitures du Marché à prix discount de -15% à -35% du tarif

hardy
inside

NOVY SIEMENS

Rablin

CoCoon In

Les cuisines à vivre

LEIGHT

ROSIE

74

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE
7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIEGNE - Tél. : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16
email : cocoon.oise@orange.fr - www.cocooninternational.fr

BERNARD
notaires
compiègne

Place du Château
4, rue des Minimes
60200 Compiègne
03 44 207 200
<http://office-bernard.notaires.fr>

COMPIEGNE Centre Ville
Appart. T4 de 108m² situé dans un immeuble soumis au régime de la copropriété, proche commerces et centre ville, comprenant entrée, séjour salon, cuis., 3 chbres, 2 SDB, buanderie, 2 WC, rangements. Cave et place de parking. Peut être divisé en 2 apparts T2 de 56 et 52m².
DPE : G.

330 000 €
(+ Hon négo. 11.000 € soit 3,33%)

COMPIEGNE
Maison de 125m² comprenant au RDC, entrée, séjour salon donnant accès à la véranda, bureau, cuisine semi ouverte et équipée, WC, buanderie avec bureau au dessus. A l'étage, 3 chambres et SDB avec WC. Double garages. Jardin clos. Habitable de suite.
DPE : C.

318 000 €
(+ Hon négo. 10.000 € soit 3,18%)